# FONTAINE rive gauche

Votre magazine municipal # 347 | FÉVRIER 2020





#### **SOMMAIRE**

#### 4 La rétro

#### 6 Décodage

Les centres communaux d'action sociale

#### 7 Le dossier

Le Carnaval fait son cirque

#### 12 Une ville qui compte

- 12 Le pari de NoK boards
- 12 Parc Mikado
- 13 Fontaine dans la Zone à faibles émissions (ZFE)

#### 14 Humaine et citoyenne

- 14 La vidéoprotection
- 15 Conseil municipal du 16 décembre
- 15 Portrait: Bernard Gouteraud
- 16 Signature d'un contrat local de santé
- 17 Recensement 2020

#### 18 Active et créative

- 18 Les collections d'auto-formation
- 18 La Source : Malinga et Féfé & Leeroy
- 20 ASF Les lames du Dauphiné
- 21 Marie-Anita Gaube au VOG

### 22 Libres expressions

#### 24 Vie pratique

- 25 Guide des Fontainois
- 25 Travaux sur l'A480

#### 26 L'agenda

Fontaine rive gauche #347. ISSN 0998 7894.

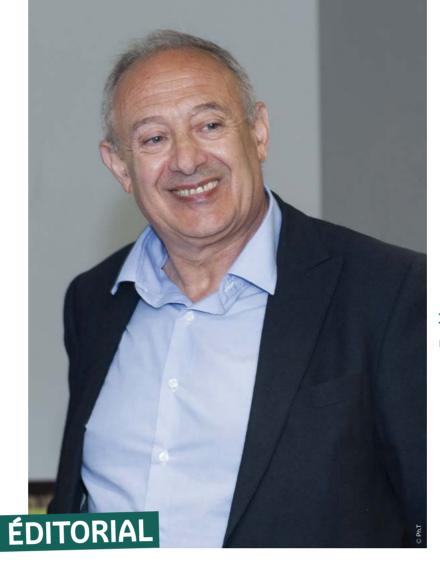
Directeur de la publication : Jean-Paul Trovero
Directeur de la communication : Chris Guillaudin
Rédactrice en chef : Valérie Treilleford
Rédaction : Nicolas Burdin, Valérie Treilleford
Photographies : Philippe Tripier
Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.
Mise en page : Éditions Victoria, 09 54 99 27 12
Impression (papier PEFC et encres végétales) :
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,

38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16 Diffusion : Géo diffusion

Tirage: 12 200 exemplaires. Dépôt légal: 1er trimestre 2020

#### PROBLÈME DE DIFFUSION?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres du 3 au 7 février. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication: communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.



Jean-Paul TROVERO maire de Fontaine

# Le Carnaval à Fontaine

À Fontaine, la tradition festive est ancienne avec le Corso qui a laissé place au Carnaval dans les années 1980.

Programmé cette année le 25 février, le Carnaval est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour les familles et les enfants de la commune. Cette animation porte en elle toute la richesse et toute la diversité de notre ville. Chaque année, cette manifestation populaire rassemble de nombreux habitants de tous âges dans un esprit participatif et citoyen. Coordonné par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville et la MJC Nelson Mandela, le Carnaval réunit les établissements scolaires, les associations et les services municipaux dans une ambiance dynamique et créative.

Le thème retenu pour cette édition est le cirque, l'occasion de découvrir des costumes originaux, des chars festifs, des animations étonnantes, le tout accompagné de rythmes percutants. Cette année encore, vous aurez la possibilité de participer à la préparation du Carnaval grâce aux ateliers programmés dans les différents équipements municipaux.

Le magazine de ce mois vous présente également les agents recenseurs qui viendront peut-être à votre domicile. En effet, une partie de la population de Fontaine est concernée par le recensement qui permet de déterminer la population officielle d'une commune (22 790 habitants à Fontaine). Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Bonne lecture et rendez-vous le 25 février pour un Carnaval coloré et intergénérationnel.





Repas des aînés

Les 11 et 12 janvier, de nombreux seniors fontainois ont participé aux traditionnels repas offerts par la Ville et le CCAS.





#### Après-midi familles

Le 15 janvier, les centres sociaux avaient donné rendez-vous aux habitants pour des ateliers de fabrication de galettes des rois.



#### Nuit de la lecture

La médiathèque Paul Éluard a organisé le 18 janvier une soirée autour de la noix, avec des lectures et la diffusion du film documentaire Si mes noyers pouvaient vous raconter du réalisateur fontainois Bernard Gouteraud.



#### Vie associative, personnalités et enseignants

La cérémonie des vœux en l'honneur des responsables de la vie associative fontainoise, personnalités et enseignants, s'est déroulée le 24 janvier à la salle Edmond Vigne, en présence du maire Jean-Paul Trovero et de nombreux élus dont Laurent Jadeau (adjoint à l'éducation, enfance et petite enfance) et Marilyn Mastromauro (conseillère déléguée à la politique de la ville, intercommunalité et démocratie participative).



#### Solidarité sportive

L'ASF karaté a proposé fin janvier au gymnase Maurice Thorez un stage de découverte (karaté fitness, self défense, da cheng) au profit de l'association Enfant bleu, luttant contre la maltraitance et les agressions.



#### Vœux au monde économique

Les réceptions en l'honneur des responsables de la vie économique se sont déroulées les 21 janvier à la concession Harley Davidson et 23 janvier au Street foot, en présence du maire Jean-Paul Trovero, de Marie Menut (adjointe au développement économique, à l'économie sociale et solidaire, aux locaux d'activités) et de Gérard Revel-Goyet (conseiller délégué au commerce, à l'artisanat, aux animations commerciales et aux espaces verts).



#### Explorer l'image et le son!

Du 20 au 24 janvier, des ateliers à destination de classes d'écoles primaires, de centres de loisirs et des centres sociaux se sont déroulés à La Source autour de l'instrumentarium de Lionel Palun (électro-vidéaste). Un projet original mêlant son, images, lumières et créations d'instruments, en collaboration avec l'Hexagone de Meylan.



# Les centres communaux d'action sociale

Établissement public administratif, le CCAS (Centre communal d'action sociale) d'une commune anime localement une action générale de prévention, d'aide et de développement social, adaptée aux personnes : activités des centres sociaux, actions à destination des seniors, accès au logement et à l'hébergement, lutte contre l'exclusion...

Les bureaux d'aide sociale (créés dans les années 1950, mais dont l'origine remonte à l'époque de la Révolution française) deviennent en 1986 des Centres communaux d'action sociale (CCAS), avec une délégation de compétence de l'État suite aux mouvements de décentralisation. Spécialisés dans le champ de l'action sociale et médico-sociale, les CCAS aident et soutiennent les personnes les plus fragiles et proposent aux habitants des initiatives variées et innovantes sur le territoire communal, dans un souci permanent de solidarité. Bien que le Département soit le chef de file de l'action sociale, l'État a conforté les communes dans leur rôle de garant de la cohésion sociale, des enjeux de solidarité et du vivre ensemble.

#### **CCAS et CIAS**

Obligatoire pour les communes de plus de 1 500 habitants, le CCAS (présidé par le maire et son conseil d'administration) est composé d'élus locaux et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale. Le conseil d'administration décide des diverses orientations et priorités en matière de politique sociale locale. Le financement d'un CCAS est en grande partie assuré par la commune. À noter que certaines communes peuvent se regrouper sous la forme d'un CIAS (Centre intercommunal d'action sociale). Cette mise en place peut ainsi constituer une opportunité pour les communes sans CCAS de développer leur politique d'action sociale.

#### Mission de solidarité

Le CCAS (tout comme le CIAS) est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique de droit public et d'une activité administrative et financière distincte de la commune. Considéré comme l'institution locale de prévention et de développement social, le CCAS est mobilisé dans de nombreux domaines : analyse des besoins, lutte contre l'exclusion, prévention et animation pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, intervention dans le mécanisme des aides sociales légales, gestion d'établissements...

#### **A** Fontaine

Le CCAS de Fontaine propose ainsi des actions concrètes pour les habitants avec notamment l'activité des centres sociaux Romain Rolland et George Sand. Au service de la population, les centres sociaux sont ouverts à tous les Fontainois sans distinction d'âge ou de ressources. Les équipes des centres sociaux sont à l'écoute des habitants et construisent avec eux de nombreuses activités (sorties familles, ateliers repair café, gym douce...), soutiennent des projets collectifs (aide aux projets des habitants) et sont en lien permanent avec les usagers, bénévoles et associations en vue de créer des dynamiques pour s'intégrer à la vie locale.

Le CCAS facilite l'accès aux droits via le service des domiciliations et de l'écrivain public. Il met en place des activités et services destinés à soulager le quotidien des seniors : accompagnement à la perte d'autonomie, animations, ateliers divers...

2 résidences autonomie sont gérées par le CCAS sur la commune : La Roseraie et La Cerisaie Ces établissements sont destinés aux personnes qui souhaitent conserver les avantages d'un logement individuel dans un cadre sécurisé avec des espaces collectifs. Le CCAS est également en lien avec l'Ehpad L'Églantine pour l'accueil de jour (12 places).

Concernant le logement social, toute personne en recherche d'une Habitation à loyer modéré (HLM) par exemple peut venir retirer et déposer le dossier de demande de logement auprès du service logement du CCAS (devenu quichet d'accueil métropolitain des demandeurs de logement social). À l'approche de l'hiver, dans le cadre d'une gestion partenariale avec une association de lutte contre l'exclusion, le CCAS ouvre les portes de la Chauve-souris, un lieu d'accueil d'urgence à Fontaine s'adressant aux hommes sans logement et sans-abri.

Le CCAS agit également en complémentarité avec d'autres services municipaux porteurs d'actions transversales à visée sociale, comme l'espace santé, le service égalité, citoyenneté mais aussi l'ensemble des services de la Ville autour de l'éducation, de la culture, de l'habitat, de la prévention, de l'enfance et de la petite enfance... NB

L'article 137 du Code de la famille et de l'aide sociale précise que "Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social de la commune, en étroite collaboration avec les institutions publiques ou privées."





Fontaine, la tradition festive est ancienne. Le Corso - qui a débuté en 1952 et s'est achevé à la fin des années 1980 - réunissait chaque année, en juin, de nombreux Fontainois. Grand défilé de chars, élection de la reine, présence occasionnelle des délégations des villes jumelles, le Corso a marqué l'histoire

Le Carnaval prend le relais et débute en 1982. Depuis, sa forme a évolué, mais pas l'esprit. Après les concours des masques d'or, dont la remise des prix se déroulait à la salle Edmond Vigne, le Carnaval a investi les rues de Fontaine pour devenir une grande fête populaire en plein air. "Le Carnaval est une manifestation qui fédère de belles énergies, explique Martine Letter, directrice du centre communal d'action sociale (CCAS) et coordinatrice technique de la manifestation. Cela permet aux gens de tous âges de se rassembler pour un moment chaleureux." Chaque année, en effet, le Carnaval est une fête familiale, intergénérationnelle, un moment où l'on peut sortir de son quotidien. Cette manifestation a un vrai pouvoir libérateur, en se déguisant, en mettant un masque, en prenant un court instant la place de quelqu'un d'autre, chacun peut transgresser les règles établies.

#### Un thème chaque année

La parade est coordonnée par le CCAS de la Ville et la MJC Nelson Mandela. Elle réunit les établissements scolaires, associations, structures locales ou encore les services municipaux dans une ambiance dynamique et créative. À chaque édition, un thème est donné permettant aux différents participants de laisser libre cours à leur imagination. Cette année, le thème du cirque a

#### Amateurs et professionnels

La particularité du Carnaval de Fontaine, c'est de faire appel, depuis 1998, à des compagnies professionnelles de renommée nationale et des compagnies locales pour animer le défilé. Avec cette manifestation, les pratiques amateurs sont mises en avant. Cela permet aux Fontainois d'exprimer leur créativité aux côtés des compagnies professionnelles. La force de cette parade, c'est de réunir des participants venus de tous horizons, amateurs et professionnels, petits et grands, pour un étrange voyage transgressif. "Cette année, nous avons voulu créer un effet de surprise avec l'une des compagnies professionnelles", ajoute Christian Blanchard de la MJC Nelson Mandela qui a en charge la coordination artistique du Carnaval. 4 compagnies seront donc aux manettes pour cette édition. Une joyeuse effervescence va gagner les rues de Fontaine le 25 février prochain avec une déambulation haute en couleur et pleine de surprises.











### Les origines du Carnaval

Le Carnaval se déroule en hiver (dans l'hémisphère Nord), mais sa date est mobile puisqu'elle dépend de la date de Pâques. Le Carnaval est une fête qui annonce le renouveau. C'est aussi un divertissement pendant lequel l'ordre établi et les rôles sont inversés. Le roi devient un humble habitant. le mendiant est sacré roi du Carnaval. Chacun se promène masqué ou grimé pour faire ce qui lui est interdit en temps normal. Les conventions et les règles sociales sont modifiées, bousculées et oubliées. À Fontaine, le Carnaval a lieu le jour de Mardi gras.

#### Le Caramantran



À Fontaine, le Carnaval se termine par la mise à feu du Caramantran (Carême entrant), mettant ainsi un terme à l'hiver. Le Caramantran, fait de paille, habillé de chiffons, est présenté comme un personnage grotesque. Le but était d'exorciser les peurs et de faire sortir les rancœurs accumulées durant l'année. Traditionnellement, le Caramantran a droit à un procès avec avocat plaidant sa cause, mais le verdict était invariablement entendu d'avance : l'accusé était condamné et brûlé.

# Appel à bénévoles

Vous voulez être bénévole pendant le Carnaval ? Vous voulez participer à l'aventure, inscrivez-vous sur carnaval@ville-fontaine.fr



Le Carnaval se prépare depuis des semaines dans les différentes structures municipales. Les éléments de décors du Caramantran sont en cours de réalisation à la MJC. Les structures petite enfance vont créer des objets représentant les arts du cirque et proposeront une chanson et une chorégraphie qui seront reprises à plusieurs moments dans le défilé.

Pendant le temps périscolaire, des chars vont être fabriqués dans les écoles et au collège Gérard Philipe. La Source a mis en place un atelier de musique assistée par ordinateur (MAO) à l'école de la Mairie et au collège Jules Vallès afin de créer la musique du défilé.

Le service jeunesse a mobilisé une dizaine de ieunes pour concevoir un char musical. Le VOG et la médiathèque Paul Éluard se sont associés pour proposer un atelier de fabrication de masques à partir de l'univers onirique de Marie-Anita Gaube, l'artiste qui expose actuellement ses peintures au

VOG. Les masques réalisés seront ensuite exposés pendant la période du Carnaval à la médiathèque. Les centres sociaux vont proposer aux habitants d'élaborer des nœuds papillon de clown et des masques et de participer le jour J au maquillage des carnavaliers. Enfin, des soupes seront concoctées en lien avec les centres sociaux et les résidences autonomie. "Le défilé est la face émergée du travail réalisé depuis plusieurs semaines dans les différentes structures", précise Martine Letter.



### Participez au Carnaval! \_

Des ateliers sont prévus pour préparer le Carnaval :

#### Vendredi 7 février

Atelier d'écriture « Aux couleurs du Carnaval » avec l'association Amis-Mots Médiathèque Paul Éluard à 18h30

#### Mercredi 12 février

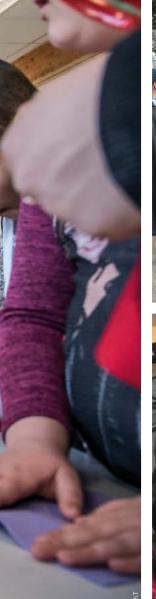
- Ateliers de confection de nœuds, de masques de clown, de coloriage 3D Centre social Romain Rolland de 14h à 16h30
- Atelier d'arts plastiques, réalisation de masques : « Chacun fait son Carnaval » Le VOG de 16h à 18h

Une exposition des masques réalisés pendant l'atelier est prévue à la médiathèque Paul Éluard du 13 au 29 février.

#### Mercredi 19 février

Ateliers de confection de nœuds, de masques de clown, de coloriage 3D Salle Marguerite Tavel de 14h à 16h30









### En piste le 25 février!

14h30 : découverte des jeux de cirque, coloriage, maquillage... (espace 3 POM')

17h30 : rassemblement (Hôtel de ville)

18h: départ du défilé

19h30 : mise à feu et final en musique (terrain de sport du collège Jules Vallès)

Sur place à l'arrivée : soupes chaudes et buvette

Contact: carnaval@ville-fontaine.fr, toutes les infos sur: www.ville-fontaine.fr



### Les compagnons

- → Les structures et services municipaux de la Ville et du CCAS de Fontaine
- → Les associations : MJC Nelson Mandela. Font'Anim', l'Amicale des résidences autonomie personnes âgées La Roseraie et La Cerisaie, Les amis du Travailleur alpin...
- → Les établissements scolaires

### Les compagnies

#### → Compagnie du Caméléon/Au-delà du Cri... (déambulation colorée)

Audrey Vermont et Yoann Peyrin-Achard proposent spécialement pour le Carnaval de Fontaine une déambulation colorée et pleine de surprises autour du projet Zentaï qui réunit une vingtaine d'amateurs (dont des agents de la Ville de Fontaine).

#### → Les Décoiffés (échassiers et danseurs)



Visuel aérien, échassiers inspirés, tout en hauteur, ils jouent avec l'air, surmontés chacun de leur sphère légère qui danse et virevolte au gré du vent, accompagnés de leur poupée danseuse qui paraît tout à coup minuscule.

#### → La compagnie Les arts rythmiques (batucada)

La compagnie Les arts rythmiques est un groupe de musique percussif et percutant issus d'une amitié extravagante. Depuis sa création en 2009, la troupe développe son propre style tiré du funk, du samba-reggae et de la samba de enredo pour proposer un spectacle rythmique chorégraphié et coloré.

#### → La BatukaVI (batucada)



Créée en 2010 par la fédération Afric'impact et son énergique animateur Willy Lavastre, la BatukaVI est une batucada ouverte aux jeunes du quartier de la Villeneuve. Elle rassemble une soixantaine de musiciens et de musiciennes. Avec leurs percussions brésiliennes typiques de la batucada, ils ont joué au Burkina Faso, au Liban, mais aussi au Brésil lors des Jeux olympiques ou de la Coupe du monde de football 2014.

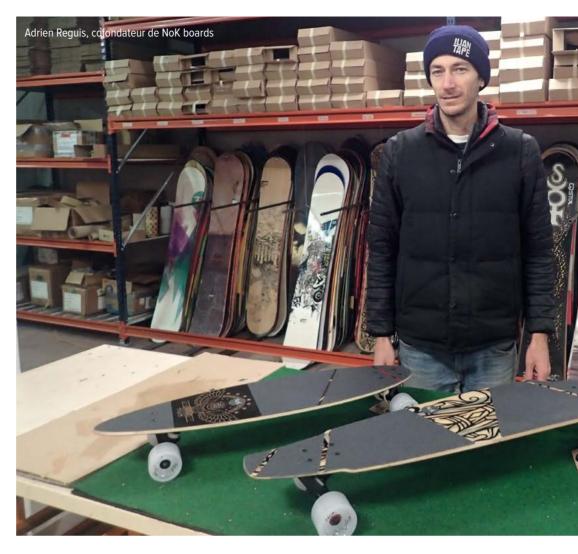
# Une ville qui compte

#### **MADE IN FONTAINE**

# Le pari de **NoK** boards

La jeune marque fontainoise NoK boards, installée dans la zone industrielle des Vouillands, est spécialisée dans la fabrication de skateboards et longboards à partir de snowboards recyclés.

Ingénieurs de formation, Adrien Reguis et Vincent Gelin ont eu l'idée, il y a quelques années, de se lancer dans une aventure mêlant glisse urbaine et réduction des déchets. "Nous faisions partie d'une grande entreprise française de fabrication de matériel de sports d'hiver et nous étions déjà très sensibles à la question de l'empreinte écologique dans ce secteur, explique Adrien Reguis. Les snowboards usés, cassés ou présentant un défaut de fabrication constituent une matière première légère, souple et résistante. Nous voulions donner une nouvelle vie à ces matériaux." Les 2 ingénieurs décident alors en 2016 de monter leur propre entreprise et de commercialiser leurs créations. "Chaque exemplaire est unique. Les matériaux collectés quident la fabrication des skateboards et des longboards. C'est une petite production, avec une approche artisanale", ajoute-t-il.



#### La glisse écoresponsable

Installée à Fontaine depuis début 2018, l'entreprise NoK boards fabrique environ 300 produits par an. La marque dispose d'un site de vente en ligne et d'un réseau de magasins de vente à Grenoble, Val d'Isère et dans le Sud-Ouest pour l'instant. À noter également que les particuliers peuvent venir faire recycler leur propre snowboard...

"Nous sommes actuellement en plein développement, poursuit Adrien Reguis. Des partenariats ont été mis en place avec des grands noms de snowboard et on travaille aussi avec des associations de sensibilisation à l'environnement et au changement climatique. Des sportifs de haut niveau comme Xavier de Le Rue et Marion Haerty ont même été séduits par notre démarche et sont

#### **CADRE DE VIE**

# Parc Mikado

À la confluence de l'Isère et du Drac, le projet métropolitain Mikado a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants, en accordant une place prioritaire à la nature en ville. Dans ce cadre, les berges du Drac à Fontaine sont en cours d'aménagement. 41 arbres et 800 arbustes vont bientôt être plantés.

Le « parc Mikado », n'est pas un nouveau parc à proprement parler, mais un projet qui valorise des espaces naturels et récréatifs en créant des liaisons, comparables aux baguettes enchevêtrées du jeu de Mikado. Ce projet s'étend sur les communes de Grenoble, Fontaine Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage et Saint-Égrève. En effet, le Nord-Ouest de la Métropole grenobloise est jalonné de pépites de biodiversité qui ne demandent qu'à être appréciées. Parmi elles : la pointe de la Presqu'île (Grenoble), l'étang de Pique-Pierre (Saint-Martin-le-Vinoux), la montée de la Casamaures-Bastille (Saint-Martinle-Vinoux), les berges du Drac (Fontaine) et la balade de la Petite Saône (Sassenage/Fontaine). La vocation du projet Mikado est de requalifier ces espaces verts en favorisant les liaisons douces

et la biodiversité. Il s'agit ainsi de permettre aux habitants de découvrir ou redécouvrir ces espaces verts de proximité.

#### **À** Fontaine

Les berges de Drac, entre le pont du Vercors et le pont du Drac, sont actuellement en cours d'aménagement avec comme objectifs de faciliter les déplacements doux et la biodiversité, notamment avec la proximité des milieux aquatiques. "Les travaux vont permettre de dégager de nouveaux points de vue sur le Drac et sur Grenoble", souligne Christophe Perdreau, ingénieur à la Ville en charge du suivi de l'opération. Pilotés par la Métropole, les travaux d'un montant de 380 000 € hors taxes débuté novembre 2019.



cheminements piétons et cycles seront davantage matérialisés et séparés pour éviter les conflits d'usage. Les liaisons piétonnes entre la partie haute et basse seront améliorées et la promenade piétonne sera prolongée, grâce à un marquage au sol. Des espaces détente



devenus les ambassadeurs de notre marque, c'est très motivant." Bientôt, la jeune entreprise va diversifier son offre et proposer de nouvelles créations (miroirs décoratifs et sous bocks), toujours avec des snowboards recyclés... NB

Plus d'infos: www.nokboards.com



avec des terrasses en bois invitant à la détente seront créés. 41 arbres malades ont été coupés et seront remplacés par 41 arbres aux essences plus diversifiées ainsi que 800 plants d'arbustes. Le chantier devrait s'achever en mai 2020. VT

# **ÉCHOS**de la Métropole

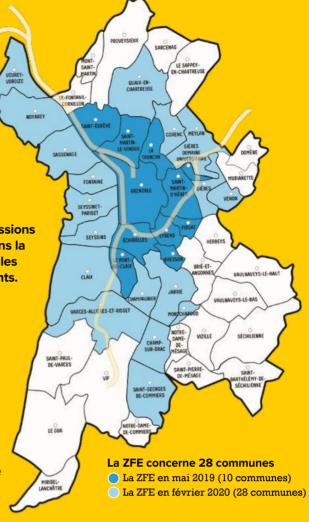
# **Fontaine dans** la Zone à faibles émissions (ZFE)

La mise en place d'une Zone à faibles émissions (ZFE) vise à améliorer la qualité de l'air dans la Métropole en réservant l'accès aux véhicules utilitaires et poids lourds les moins polluants. En février, 18 nouvelles communes dont Fontaine - entrent dans le périmètre.

La pollution atmosphérique serait responsable d'un décès prématuré tous les 3 jours dans le bassin grenoblois. Environ 4 300 métropolitains sont exposés à un dépassement des seuils fixés par l'Europe pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>). Les habitants des zones de proximité routière, souvent les ménages en situation de précarité, sont particulièrement exposés à ce polluant lié majoritairement au trafic routier. C'est pour ces raisons que la Métropole a mis en place une Zone à faibles émissions depuis le 2 mai 2019. L'accès à cette zone est ainsi réservé aux poids lourds et véhicules utilitaires les moins polluants. En février, 18 communes supplémentaires - dont Fontaine feront partie du périmètre. Quelques voies à Fontaine seront exclues provisoirement de la ZFE: les rues de L'Argentière, du Colonel Manhès (de la rue de l'Argentière à la rue du 19 mars 1962) et les ponts du Vercors et Esclangon. Ceci dans l'attente du déménagement de l'entreprise Urby, implantée dans les locaux abritant anciennement l'enseigne But, qui seront démolis en 2020.

#### Quels sont les véhicules concernés?

Les véhicules de transport de marchandises sont les premiers concernés pas cette réglementation. Ils représentent 1/3 des émissions de particules fines dans le secteur des transports et la moitié des émissions de dioxyde d'azote. Ces émissions sont particulièrement nocives pour la santé (maladies cardio-vasculaires et respiratoires). La mise en place de la ZFE va inciter les professionnels et les particuliers à s'équiper de véhicules plus propres. Depuis ce mois-ci, dans le périmètre des 28 communes, les utilitaires et les poids lourds avec la vignette Crit'Air 5 n'ont plus le droit de circuler. L'objectif de ZFE est, qu'en 2026, la pollution de l'air dans la Métropole soit considérablement réduite, améliorant ainsi la santé des habitants du territoire.



#### Le calendrier

- Depuis le 2 mai 2019 : les utilitaires et poids lourds sans vignette ou disposant d'une vignette Crit'Air 5 ne peuvent plus circuler.
- En février 2020, cette interdiction sera élargie à 28 communes
- En juillet 2020 : les Crit'Air 4 seront interdits.
- En 2022: les Crit'Air 3 seront interdits.
- En 2025: les Crit'Air 2 seront interdits.

À cette échéance, l'accès à la ZFE sera réservé aux véhicules électriques ou disposant d'une vignette Crit'Air 1.

Le non-respect de la réglementation ou l'absence d'identification du véhicule par un certificat qualité de l'air, en circulation et en stationnement, expose le contrevenant à :

- une amende de 3e classe pour un véhicule utilitaire léger (68 €).
- une amende de 4e classe pour un poids lourd

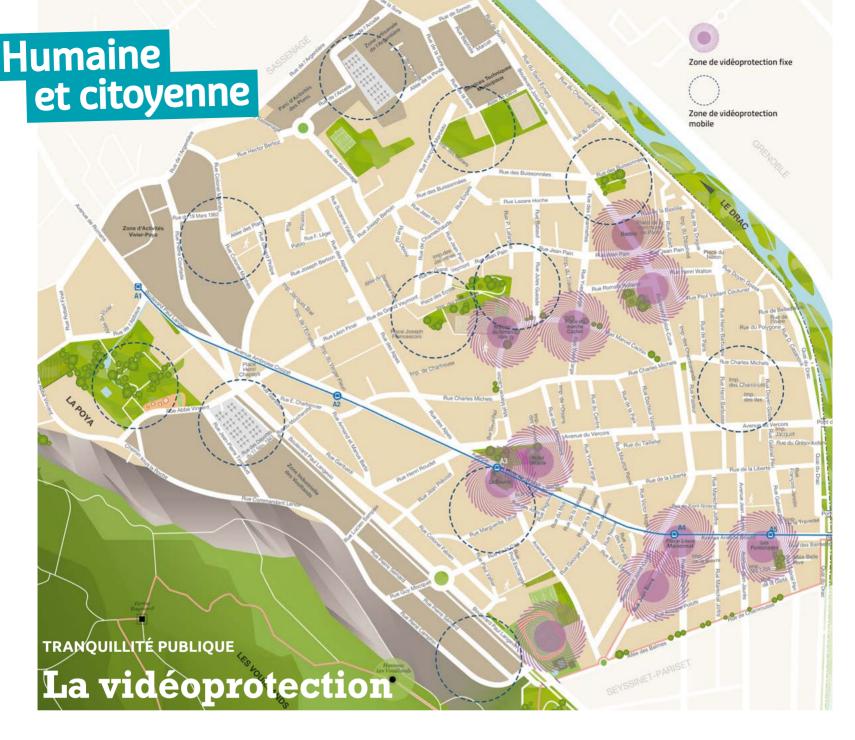
Des dérogations à la ZFE sont accordées à certaines catégories de véhicules : véhicules d'intérêt général et ceux des commerçants ambulants non-sédentaires...

#### Les aides aux professionnels

Afin de ne pas mettre en difficulté les professionnels et leur activité, les collectivités territoriales ont créé des aides pour le renouvellement des véhicules. Les professionnels peuvent ainsi obtenir une aide de la Métropole et de ses partenaires jusqu'à 18 000 € (pour les entreprises de moins de 250 salariés de la Métropole) et jusqu'à 5 véhicules par entreprise, cumulable avec les aides de l'État, pour investir dans un véhicule utilitaire ou un poids lourd à faibles émissions (GPL, GNV, électrique, hydrogène) ou dans un vélo-cargo ou une remorque-vélo avec ou sans assistance électrique. Renseignements: lametro.fr/zfe ou 04 57 38 50 39 ou commerce.artisanat@lametro.fr

#### Compétences Ville/Métropole : quelques précisions

En complément de l'article paru en novembre 2019, dans le Fontaine rive gauche 344, sur la répartition des compétences entre la Ville et la Métropole, il est à noter que Fontaine assure plusieurs autres missions de service public : archives, démocratie participative, développement durable, risques majeurs, vie associative, communication, relations internationales, hygiène et salubrité, égalité et citoyenneté...



Au vu des résultats positifs des premières implantations, de nouvelles caméras sont déployées sur le territoire fontainois. Explications sur ce système géré par la police municipale.

Le dispositif de vidéoprotection, complémentaire aux moyens humains, s'appuie sur des enregistrements de caméras installées dans l'espace public. Cette mise en place doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la préfecture et d'une déclaration à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Le cadre juridique à ce sujet garantit un droit d'information, d'accès et de recours aux particuliers.

Les images du dispositif peuvent être consultées par des fonctionnaires (assermentés par l'État) afin de faciliter notamment la découverte de preuves dans le cadre de réquisitions judiciaires. "À Fontaine, des agents assermentés sont amenés à visualiser ponctuellement des images dans le but de sécuriser une intervention", précise Roger Valtat, directeur de la police municipale.

Les premières installations dans la commune remontent à 2012 avec la pose de 9 caméras de première génération sur les secteurs de la place Louis Maisonnat et Les Fontainades. En 2017, suite à une consultation du Conseil citoyen des Fontainois sur ce thème, une délibération du Conseil municipal a décidé d'étendre le dispositif dans plusieurs secteurs : Hôtel de ville, La Source, Maison du temps libre, marché Marcel Cachin et quartier Bastille.

#### Protéger, agir

Avec le financement du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) de l'État, plusieurs installations de vidéoprotection ont eu lieu fin 2019 dans les espaces publics de la commune (voir plan ci-dessus), doublant le potentiel total de protection.

Tout d'abord, deux caméras (vérifiant le passage des véhicules) ont été fixées dans les avenues Aristide Briand et Joliot-Curie. Ensuite, 3 caméras dôme à 360° (programmables et pilotables à distance) ont été installées sur les sites suivants : boulevard Joliot-Curie, Maison du temps libre, mail Marcel Cachin et La Source, Enfin. 4 caméras fixes d'ambiance (avec 4 objectifs filmant à 360°) ont été posées dans les secteurs suivants : Hôtel de ville, La Source, place de la Commune de Paris et marché Marcel Cachin. Antérieurement à ces poses, 1 des 9 caméras de première génération avait été déplacée dans la rue

Jean Bocq vers les locaux de la police municipale. Toutes les caméras récentes sont opérationnelles depuis le mois de janvier 2020 et le public est informé de l'existence de ces installations dans les lieux concernés (panneaux ou autocollants sur place)

Une caméra mobile vient compléter ce dispositif et offre la possibilité d'être déplacée afin de sécuriser d'autres sites en fonction d'événements locaux ou d'incivilités (dépôts sauvages) ainsi que des lieux fréquentés : gymnase Robert Vial, parcs de La Poya, Pierre Villon, Jean Moulin (côté résidence La Roseraie et place des Écrins), parking de La Roseraie et prochainement les jardins collectifs, la déchèterie, le cimetière... Un nouveau logiciel de reconnaissance permettra de mieux identifier et conforter les investigations en matière de police judiciaire. Parallèlement à ce dispositif de vidéoprotection, et dans un souci de sécurité et de lutte contre les intrusions scolaires. notons également la mise en place de visiophones et d'alarmes à l'entrée de l'intégralité des sites scolaires fontainois. Aussi, les professeurs des écoles disposent d'un système d'alerte individuel.

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

#### Séance du 16 décembre

#### Agence locale de l'énergie et du climat de la grande région arenobloise

Dans le cadre de politique énergie et environnement et d'un engagement de longue date en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, la Ville va entrer dans le capital de la nouvelle Société publique locale (SPL) de l'Agence locale de l'énergie et du climat de la grande région grenobloise, pour un montant de 500 €.

Adoption à l'unanimité : 28 voix pour.

#### Installation de panneaux photovoltaïques

La SAS Energ'Y citoyennes a été retenue pour installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle aux sports. Une convention d'occupation temporaire est mise en place pour une durée de 20 ans à l'issue de laquelle la Ville bénéficiera de la pleine propriété de l'installation.

Adoption à l'unanimité : 27 voix pour.

#### Mur/Mur 2

Depuis 2010, la Ville est engagée aux côtés de Grenoble-Alpes Métropole et de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) pour la réhabilitation thermique du parc privé dégradé dans le cadre du plan local de l'habitat. L'objectif est notamment de répondre aux enjeux environnementaux relatifs au plan-air-énergie-climat et de réduire la précarité énergétique des ménages. La Métropole propose aux communes de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2021, leur engagement dans le dispositif Mur/Mur 2.

Adoption à l'unanimité : 26 voix pour.

#### Modification du règlement des marchés

La Ville s'est engagée depuis plusieurs années dans la requalification du secteur Alpes/Cachin. Le marché Marcel Cachin est l'un des plus gros marchés de l'agglomération. La couverture du marché répond à des enjeux d'attractivité commerciale et va participer à l'animation du quartier et au renforcement de l'offre commerciale. La couverture est assortie de modifications dans le règlement des marchés.

Adoption à l'unanimité : 28 voix pour.

#### Vœu contre l'ouverture des hypermarchés sans personnel

Le groupe Casino a engagé une nouvelle stratégie d'ouverture de certains de ses hypermarchés au-delà des horaires légaux, le dimanche après-midi et en soirée après 21h30. Le Conseil municipal demande à la direction de l'enseigne Casino de stopper ses projets d'ouverture sans personnel au regard des risques potentiels de sécurité et d'hygiène. De plus, le Conseil municipal manifeste son opposition à toute ouverture supplémentaire de l'enseigne Casino de Fontaine sur des horaires non-réglementaires et ne faisant pas appel à des personnels de grande distribution.

Adoption à l'unanimité : 28 voix pour.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site internet : www.ville-fontaine.fr



# **Bernard Gouteraud** Le patrimoine en images

Fontainois depuis sa naissance, Bernard Gouteraud consacre la majeure partie association audiovisuelle Anixy, fr regroupant une poignée de passionnés.

"Je connais Fontaine depuis 71 ans, indique Bernard Gouteraud. J'ai fait toute ma scolarité dans la commune. Je suis très attaché à la ville, tous mes souvenirs sont ici : le Corso, les kermesses de l'Abbé Vincent, le passé industriel, l'exploitation de graviers dans le Drac ou encore l'arrivée du tram." Après des études supérieures en micro-mécanique, Bernard Gouteraud va intégrer des laboratoires de recherche dans le domaine de la photographie. Passionné de spéléologie et de l'univers de la radio, il va également s'essaver à la photographie argentique et se prendre au jeu du travail de la lumière, de la perspective et du cadrage.

#### Regard caméra

Pour sa retraite, Bernard Gouteraud décide de passer de l'image fixe à l'image animée avec l'achat de sa toute première caméra. Avec l'aide de sa femme, il va alors se lancer dans la réalisation de films de famille ou petits documentaires sur la nature. "J'avais envie de montrer des paysages et des sentiers afin de faire découvrir à mon entourage les lieux que j'aimais fréquenter", explique-t-il. En installant son studio au sous-sol de sa maison, Bernard Gouteraud va basculer dans le monde du cinéma : "Je me suis alors formé aux techniques de réalisations audiovisuelles et au montage dans le but de voler de mes propres ailes." Avec toujours la même idée en tête : mettre en images la richesse du patrimoine local ou régional. En une dizaine d'années, il va réaliser de nombreux films documentaires d'un format de 58 minutes. La ligne de chemin de fer Grenoble-Gap, le Vercors ou le pays de la lavande, Bernard Gouteraud choisit les thèmes qui lui sont chers et donne son regard sur ces questions. Documentation, écriture du script, prises de vue, interviews,

montage, voix off, il s'occupe de ses projets de A à Z. Son documentaire L'échaillon. reine des pierres autour de l'extraction de la roche calcaire va d'ailleurs connaître un franc succès auprès du monde associatif et des collectivités locales.

#### De la pierre au ciment

Actuellement en construction, sa dernière réalisation intitulée L'or gris du Dauphiné va mettre en avant l'histoire du ciment dans notre région. "On peut dire que c'est un peu la suite de mon dernier documentaire. confie-t-il. Le ciment a en effet pris la succession de la pierre taillée devenue trop chère, il y a beaucoup à dire et à montrer sur ce sujet." Après 1 an de travail, son nouveau documentaire, prévu pour les Journées européennes du patrimoine en septembre,

"J'aime faire découvrir les images de notre patrimoine. Et quand les spectateurs s'intéressent au sujet de mon documentaire, c'est alors ma plus grande récompense."

mêlera explications historiques, découvertes et images d'archives... Après la diffusion de son film (Si mes noyers pouvaient vous raconter) à la médiathèque Paul Éluard en janvier lors d'une soirée spéciale autour de la noix de Grenoble. Bernard Gouteraud donne rendez-vous aux passionnés de patrimoine local le 11 avril à la maison des associations de Grenoble. "Mon but n'est pas d'être connu ou diffusé sur les réseaux sociaux, mais vraiment de faire plaisir à mon entourage et à des publics ciblés, dans les écoles, les associations, les communes." NB



**PARTENARIAT** 

# Signature d'un contrat local de santé

Le contrat local de santé (2020-2023) de Fontaine a été signé le 19 décembre en présence du maire Jean-Paul Trovero, de l'adjointe Marie Amore, des représentants de l'Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, de Grenoble Alpes-Métropole et du Centre hospitalier Alpes Isère.

La Ville s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique de promotion de la santé tout au long de la vie. Sur le territoire, l'espace santé Simone Veil, le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF), le conseil local de santé mentale et le bureau hygiène et salubrité œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous.

L'élaboration de ce contrat a été précédé par un diagnostic qui a fait le point sur la situation sanitaire, économique et sociale de la commune ainsi que sur l'offre de santé. Le diagnostic a notamment permis de faire ressortir plusieurs particularités : une surreprésentation des maladies cardiovasculaires et du nombre de

Ce contrat local de santé (le 5e signé en Isère) a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, d'améliorer les parcours de santé et de mener des actions de prévention, en

coordonnant l'action des différents intervenants. "Ce dispositif va permettre de mobiliser des ressources pour améliorer la santé, notamment des personnes les plus fragiles", a souligné le Maire. "C'est le fruit d'un travail de 4 ans avec tous les partenaires, a expliqué Marie Amore (adjointe aux politiques de prévention et de santé publique, cadre de vie). Il va permettre de réduire les inégalités d'accès aux soins."

#### Améliorer la santé de tous

6 axes ont été définis dans le contrat local de

- Promouvoir les habitudes de vie favorables
- · Améliorer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention notamment auprès des publics vulnérables
- Prendre en compte la souffrance psychique
- Promouvoir un cadre de vie agréable à la santé
- · Promouvoir la santé des jeunes et renforcer

leurs compétences psychosociales

• Promouvoir la santé des aînés

20 actions allant de la prévention bucco-dentaire, en passant par la promotion de la qualité de l'air intérieur ou encore la prévention des conduites à risques seront mises en place afin d'améliorer la santé de tous VT

#### Qu'est-ce qu'un Contrat local de santé?

Le Contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.



### Recensement 2020

Comme dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, une partie de la population de Fontaine (8 % issus d'un échantillonnage) est concernée par le recensement qui se déroule jusqu'au 22 février. La campagne de recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune et permet aussi de prendre des décisions adaptées aux besoins des habitants (participation de l'État au budget communal, nombre d'élus au Conseil municipal, pharmacies,

médecins, ouverture d'une crèche...). Cette année, 4 personnes ont été recrutées par la Ville pour effectuer cette mission: Hyacinth Scarpa, Catherine Ubaud, Maryline Tomas et Jérémy Gardent. L'une d'elles se présentera chez vous munie d'une carte officielle et vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre via internet, la réponse papier est possible.

Plus d'infos: www.le-recensement-et-moi.fr



# Chauve-souris, accueil d'urgence

Dans le cadre du plan national d'hébergement d'urgence hivernale, ce lieu d'accueil de nuit à Fontaine est ouvert jusqu'en mars et dispose de 9 lits. Géré par La Croix rouge, ce dispositif lancé début janvier s'adresse aux hommes sans logement et sans-abri, orientés par les services du 115.

Les Restos du cœur de Fontaine interviennent sur le volet alimentaire. La Chauve-souris, dont les locaux sont mis à disposition par la Ville de Fontaine, ouvre ses portes jusqu'au 31 mars (date de la fin de la trêve hivernale). Les hébergés sont accueillis en semaine de 18h à 8h (le lendemain matin).



# Jobs d'été jeunes

Pendant les mois de juillet et août. la Ville de Fontaine propose à 50 Fontainois âgés de 16 à 18 ans, une semaine de travail de 30 heures, rémunérées au Smic. Pour postuler, il faut être Fontainois(e) âgé(e) de 16 à 18 ans, ne pas avoir travaillé en 2019 et déposer une candidature et une lettre de motivation au Pij (Point information jeunesse). 2 membres de la même famille ne peuvent pas travailler la même année. Le dépôt des candidatures se fera du 10 février au 15 avril.

Des ateliers auront lieu au Pij tous les mercredis de 14h à 17h du 10 février au 25 mars pour aider les jeunes à rédiger leur lettre de motivation.

Point information jeunesse (Pij) 48 avenue Aristide Briand 04 76 56 21 91



#### **ÉLECTIONS MUNICIPALES**

### S'inscrire avant le 7 février

Pour voter aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars, les citoyens de nationalité française ou les citoyens de l'Union européenne doivent s'inscrire sur les listes électorales le 7 février au plus tard. Il existe tout de même une exception pour certaines catégories de personnes, qui peuvent s'inscrire jusqu'au 10e jour précédant le scrutin, soit le 5 mars. Il s'agit notamment des agents mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite après la clôture des délais d'inscription, ainsi que les membres de leur famille.

# Active et créative

# MÉDIATHÈQUE PAUL ÉLUARD

# **Collections** d'auto-formation

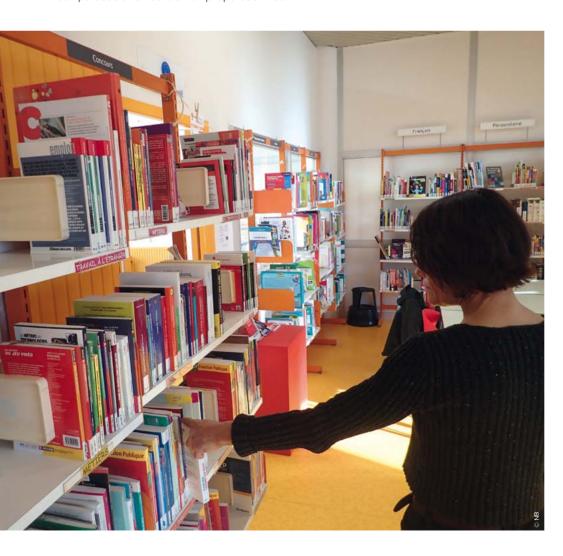
La salle emploi langues formations, appelée self, est située au premier étage de la médiathèque Paul Éluard. Sur place, les usagers disposent de plus de 3 000 ouvrages et revues pour développer leurs connaissances...

Créé en 2008, cet espace propose des documents variés et actualisés à destination des jeunes et des adultes, de la maternelle jusqu'aux métiers et concours de l'enseignement supérieur. Le plus gros rayon et le plus emprunté reste celui des langues étrangères avec tout un choix de méthodes, exercices, revues et romans en langues européennes et autres ainsi qu'un fonds FLE (français langue étrangère) pour les personnes souhaitant se perfectionner.

#### Étudier, réviser, apprendre

La salle emploi langues formations met également à disposition une documentation et des guides pratiques autour de l'orientation, du parascolaire et de la préparation aux

concours et examens professionnels (brevet des collèges, bacs, concours administratifs...). Enfin, les usagers trouveront un rayon consacré à l'emploi: techniques de recherche, droit du travail, lettre de motivation, CV... "Il y a aussi sur place une salle de travail pour étudier dans le calme, avec wifi à disposition, un fonds de dictionnaires et la presse du mois. indique la bibliothécaire Françoise Belmudes. Et nous avons en projet de mettre en place prochainement des ateliers d'information numérique sur l'auto-formation en lien avec le lancement récent de la numothèque Grenoble-Alpes." Sans oublier de rappeler que l'inscription à la médiathèque est gratuite pour les habitants NB





# Le tour du en 365 jours

En février, La Source part à la découverte d'agréables paysages musicaux et d'horizons hip-hop réactivés. Un road-trip musical avec Malinga, Féfé & Leeroy.

Flamenco, sonorités du bassin méditerranéen et musique d'Amérique latine, le groupe Malinga propose un voyage métissé et dépaysant. Le quartet (avec les Fontainois Doriane et Amine Mekki-Berrada ainsi que Rémi Cortial et Yacine Sbay) mêle avec brio des mélodies hispanobrésiliennes à des rythmes latino-orientaux, un répertoire surprenant qui met sur le devant de la scène les instruments variés du groupe : flûte traversière, guitare flamenca, oud, derbouka, cajón... Avec des compositions originales, des arrangements de morceaux traditionnels et des séquences d'improvisation, les concerts effervescents de Malinga résonnent à chaque fois de manière festive. Le rendez-vous du 13 février à La Source sera aussi l'occasion de lancer officiellement le deuxième album de la formation. Intitulé Almadía, le nouvel opus du groupe va emmener le public de Caracas à Calcutta en passant par Grenade, avec de nouvelles couleurs musicales (mandoline brésilienne, tablas indiennes), des dialogues instrumentaux intimistes et toujours ce fameux mélange sonore, à la fois complice et sensible.



# monde

#### Come back

"On s'connaît pas, qu'est-ce tu deviens?" Plus de 10 ans après l'aventure Saïan Supa Crew, Féfé et Leeroy ont décidé de se retrouver pour un album intitulé 365 jours et une tournée folle d'un an... Après des carrières solo, des albums aux styles variés, des collaborations multiples, le lien ne s'est jamais rompu et l'admiration réciproque des deux compères s'est même renforcée. L'idée d'un projet commun était une simple question de temps. L'année dernière, Féfé et Leeroy décident de revenir aux fondamentaux et d'unir leur force pour un album unique, enregistré au studio Tefa. Comme l'explique Féfé : "On ne revient pas pour entrer en compétition avec la nouvelle génération. On est libérés de tout ça. On va juste être nousmêmes." En mettant en avant la sincérité de leur démarche et le « do it yourself », le duo a livré 10 titres et 2 interludes, des chansons résolument urbaines où l'âme et le flow du Saïan semblent ne pas avoir pris une ride... Drôles, poétiques ou piquants, les deux potes réalisent une photographie de l'époque comme ils la voient, avec une totale liberté artistique et une énergie explosive. Avec Si l'on s'aimait qui sonne comme un tube de l'été ou *Bla bla bla*, les 2 MC démontrent qu'il n'y a pas d'âge pour être en forme. NB

#### Malinga

Musique du monde Jeudi 13 février à 19h30 La Source - Auditorium Tarifs:5ۈ12€

Féfé & Leeroy: 365 tour + L'Apprenti

Hip-hop Jeudi 20 février à 20h30 La Source - Grande salle Tarifs: 15 € à 23 €





Créée en 2008, l'association Les lames du Dauphiné propose des cours d'escrime artistique, des spectacles et des animations pour les passionnés d'armes médiévales. Gros plan.

Ouvertes à tous dès 16 ans, les activités de l'association regroupent une trentaine de personnes qui se retrouvent 3 fois par semaine. "Nous proposons de l'escrime chorégraphiée multi-époques, de la période Viking jusqu'à Star Wars, explique Sandrine Bayard. L'association se concentre surtout sur l'époque médiévale et le Grand siècle : maniement d'épées, rapières, dagues, haches, lances, mais aussi archerie médiévale, apprentissage de danses et découverte de la vie de camp avec l'artisanat historique, la cuisine et les costumes notamment."

#### Plonger dans l'histoire...

En plus de ces rendez-vous hebdomadaires, les membres de l'association mettent en place régulièrement des spectacles, ateliers et initiations. "En 2019, nous avons organisé 36 sorties dans toute la France, c'est très intense,



souligne le co-président Maxence Lambege. Le but est de partager notre savoir-faire dans l'utilisation des armes, les combats, le volet artisanal ou encore les jongleurs et cracheurs de feu." La prochaine rencontre organisée par Les lames du Dauphiné est prévue le 8 février au château de Sassenage avec une « murder party »

(jeu participatif) plongeant le public au 18e siècle dans une enquête policière. Et à partir du mois d'avril, la troupe proposera des animations au château de Virieu, tous les premiers dimanches de chaque mois jusqu'en novembre, ainsi que son nouveau spectacle. "C'est une manière originale de s'échapper du quotidien, de vivre comme à l'époque et surtout d'explorer l'histoire autrement", fait remarquer Sandrine Bayard. NB

#### Plus d'infos :

www.leslamesdudauphine.free.fr 06 79 25 82 53 ou 06 89 20 40 99

Lundi et mercredi de 20h à 22h (gymnase Marcel Cachin) Samedi de 11h à 13h (gymnase Marcel Cachin) + occasionnellement le vendredi de 20h à 22h (gymnase Aristide Bergès)





# Passeurs de rêves

Avec sa nouvelle exposition intitulée « Passeurs », l'artiste Marie-Anita Gaube présente au VOG, du 6 février au 18 avril, des peintures où plusieurs mondes se côtoient et se télescopent, entre rêve et réalité.

Le dehors et le dedans, le rêve et la réalité, le champ et le hors-champ se succèdent et se mélangent dans les œuvres de Marie-Anita Gaube, jeune artiste qui vit et travaille à Biziat dans l'Ain. Ses toiles sont construites comme des collages surréalistes ou des rébus imbriqués les uns dans les autres : différentes images se côtoient et entrent en collision : celles des magazines, des photos d'amis, d'Internet, associées aux images mentales de l'artiste. Ses toiles ont souvent un double sens et sont inspirées de faits de société ou font écho à l'actualité. L'artiste aime perdre aussi volontairement celui qui regarde, entre utopie et dystopie. Ses personnages se retrouvent un peu perdus dans la nature, au milieu de nulle part.

Ses toiles, très colorées, sont réalisées sur des grands formats pour que le spectateur puisse se plonger dans cet univers hallucinatoire.

#### Mondes étranges

Ses œuvres sont traversées d'histoires, de rencontres entre des personnages étranges, de fêtes mi-joyeuses, mi-mélancoliques, d'événements baroques ou surréalistes. Il y a souvent un contraste entre les couleurs joyeuses utilisées et la noirceur des scènes représentées. Au VOG, Marie-Anita Gaube montrera une série de toiles réunies sous le terme de « Passeurs ». "Un personnage va assurer la transition entre les différents tableaux, entre les différents espaces réels et imaginaires. Ce sera le fil conducteur de l'exposition. Dans ses toiles, Marie-Anita Gaube déplace un problème dans un autre contexte pour trouver des solutions", explique Pauline Morgana, médiatrice au VOG. L'imagination est essentielle dans la vie pour prendre du recul ou rêver, c'est ce nous propose Marie-Anita Gaube dans cette exposition. VT

#### « Passeurs » de Marie-Anita Gaube

Du 6 février au 18 avril

• Vernissage

Jeudi 6 février au VOG à 18h30

• Atelier d'arts plastiques, réalisation de masques : « Chacun fait son carnaval » Mercredi 12 février au VOG de 16h à 18h

• Conférence d'histoire de l'art : « Artistes au féminin »

Jeudi 13 février au VOG à 19h

• Contes à croquer (à partir de 4 ans) Mercredi 4 mars au VOG à 15h

 Petit concert Der Zoologe von Berlin (Isabel Oed et Sergio Zamparo)

Jeudi 9 avril au VOG à 19h

 Visites commentées de l'exposition les samedis à 15h30. Pour les groupes du mercredi au samedi toute la journée sur rendez-vous Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

#### **FONTAINE AU CŒUR NOUS RASSEMBLE**

#### Les belles valeurs du sport

Les valeurs que Fontaine porte et qui animent la Municipalité résonnent parfaitement avec celles du mouvement sportif, défendues par ses dirigeants, bénévoles et pratiquants. Ce sont eux qui font vivre le sport au quotidien dans notre commune, sur les terrains, dans la piscine, en pleine nature ou dans les gymnases et les dojos et qui font rayonner Fontaine dans la métropole et au-delà.

Parler du sport dans notre commune, c'est parler de l'action de ses militants pour faire vivre la citoyenneté, le vivre-ensemble, l'intégration de toutes les générations, notamment les plus jeunes. Ils ont à cœur de permettre une pratique sportive émancipatrice, accessible à toutes et à tous. Quoi de mieux que le sport pour transmettre la tolérance et le respect de l'autre, la solidarité et la générosité, le dépassement de soi, le courage, le partage et l'esprit d'équipe?

Cette vision du sport à Fontaine a été construite autour de la reconnaissance inébranlable de l'indépendance et de l'autonomie de chaque sportif, de chaque association, de chaque collectif, et l'exigence de l'engagement des dirigeants au service des associations et de leurs pratiquants. Leur goût de l'intérêt général a permis le développement du sport dans notre commune, de ses équipements, des moyens humains, matériels et financiers. Même si chaque année, les finances et les marges de manœuvre de la commune sont toujours plus contraintes, il est indispensable de continuer à soutenir l'ensemble du monde sportif en ayant à cœur de faire participer l'ensemble de ses acteurs aux décisions qui les concernent. Le sport constitue un enjeu éducatif, citoyen et sanitaire incontournable.

Alors que l'Office du mouvement sportif (OMS) a renouvelé sa direction en décembre dernier, nous profitons de cette expression pour remercier celles et ceux qui ont fait et qui continueront de faire vivre le sport et ses belles valeurs à Fontaine.

Jean-Paul Trovero (PCF), maire. Adjoints: Alain Grasset, Sylvie Baldacchino (PCF), Laurent Jadeau (PCF), Muriel Chaffard, Richard Varonakis, Claudine Didier (PCF), Michel Antonakios, Marie Menut, Brice Di Gennaro (PCF), Marie Amore. Conseillers délégués : Gérard Revel-Goyet, Marilyn Mastromauro, Lobna Rannou (PCF), Christian Debacq, Stéphanie Baroncelli, Khadra Gaillard (PCF), Rania Grandjean, Nizar Baraket (PCF).

### « VIVONS FONTAINE AUTREMENT »

Union du centre, de la droite et de la société civile soutenue par les Républicains et l'UDI

#### Fin du mandat!

Dans quelques jours notre mandat d'élu sera terminé. Ce fut un honneur de vous représenter. Nous avons eu à cœur, durant ces 6 ans, de défendre nos idées et l'intérêt des habitants fontainois. En effet, vous avez pu constater que notre groupe, autour de Franck Longo, a été très actif et s'est battu publiquement sur de nombreux sujets :

En 2014, nous avons dénoncé le montant de l'indemnité du maire Fontaine (4350€) qui était la plus élevée du département et nous avons demandé à JP. Trovero d'être exemplaire en diminuant son indemnité.

En 2015, nous avons insisté sur le maintien des transports en commun sur la commune.

En 2016, nous avons mobilisé 1 200 signatures de fontainois contre l'augmentation des impôts de +6%. En 2017, nous avons dénoncé l'attribution des véhicules de service au maire et au 1er adjoint, ainsi que l'utilisation des cartes carburants et l'argent gaspillé dans des programmes de formation d'élus non réalisés.

En 2018, Franck Longo a été le seul élu à porter plainte pour des faits de « favoritisme » constatés dans l'attribution de marchés publics. Le maire de Fontaine sera condamné en 2019 par la justice.

En 2019, notre groupe s'est opposé à plusieurs projets de construction d'immeubles sur la commune de Fontaine et a dénoncé la bétonisation de la ville. Par exemple, nous sommes le seul groupe qui a voté « contre » et alerté sur les dérives constatées du projet « Porte du Vercors » trop bétonné.

Mais nous avons également soutenu de nombreux projets de la majorité et notre opposition n'a jamais été systématique, car nous avons toujours cherché à construire aux côtés de tous les élus. Nous avons approuvé près de 80% des délibérations et toujours agi dans l'intérêt de protéger et d'améliorer notre cadre de vie à Fontaine.

Enfin nous tenons à remercier l'ensemble du personnel, mais aussi l'ensemble des élus, pour leur temps consacré à Fontaine.

Nous souhaitons du fond du cœur le meilleur avenir possible à Fontaine et à ses habitants.

Franck Longo (centre droit), Giovanni Montana (LR), Christian Faure.

Contact: vivonsfontaineautrement@gmail.com

#### **FONTAINE EN COMMUN!**

#### **DES AMBITIONS POUR FONTAINE**

#### **FONTAINE BLEU MARINE**

#### Projet Strazzeri décevant!

Lors du dernier Conseil Municipal, une délibération a particulièrement attiré notre attention, condensant à elle seule bon nombre de nos points de désaccord avec la majorité municipale : le projet Strazzeri.

Le premier élément concerne la place faite aux habitant.e.s.

D'une part, le délai d'information de la réunion de présentation du projet n'a pas permis aux riverain.e.s d'être correctement informés (six habitant.e.s présents, dont certain.e.s n'avaient eu l'information que le jour-même).

D'autre part, malgré une autre présentation de ce projet prévue le lendemain devant l'Atelier Aménagement, le Maire nous demandait ce soir-là de statuer sur ce dossier. Soit l'équipe du Maire ne souhaite pas tenir compte de l'avis des riverain.e.s et de l'Atelier aménagement, alors pourquoi les avoir organisés?

Soit leur avis est important, et alors pourquoi précipiter ce vote ?

Dans les deux cas, nous ne sommes pas d'accord avec cette façon de faire.

Le deuxième point de désaccord concerne le bâti luimême: toits plats sans valorisation, sans optimisation énergétique, aucune proposition d'installation de panneaux photovoltaïques ou de mur végétalisé, et une isolation des façades avec du polystyrène. En clair rien d'innovant, dans un contexte mondial de réchauffement et d'urgence climatiques qui exigent que l'on se questionne systématiquement sur la qualité du bâti, la consommation d'énergie et la lutte contre la chaleur.

Force est de constater que rien de tout cela n'a été prévu dans ce projet.

Ajoutons que les formes urbaines des différents bâtiments et la place dévolue aux espaces verts sont peu ambitieuses. Tout cela pour un prix de vente au mètre carré plutôt onéreux au regard du projet. D'ailleurs, les fontainois.es présent.e.s à l'Atelier Aménagement le lendemain ne s'y sont pas trompés et ont globalement désavoué ce projet....qui, malgré

cet avis défavorable et notre opposition, a été autorisé par le Maire et son équipe, pourtant paraît-il à l'écoute des fontainois.es...

Sophie Romera (LFI), Jérôme Dutroncy (PG), Alexandre Cohen, René Di Benedetto, Marie-José Scappucci, Jean-Philippe Vincent (EELV), Caroline Handtschoewercker (EELV).

Contact: contact@fontaineencommun.fr

#### Le fiasco de la CPAM

La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) à Fontaine c'est fini, on l'espère provisoirement. La direction a annoncé sa décision de fermer le point conseil de proximité situé 2 rue du Centre. Un coup dur pour les Fontainois qui illustre une nouvelle fois, malgré les discours de la majorité, combien Fontaine pèse de moins en moins dans l'agglomération. Car tenez-vous bien les permanences se tiendront désormais à... Sassenage. Une ville deux fois moins peuplée, moins centrale, et dont la population est moins en difficulté qu'à Fontaine.

Ce fiasco illustre une fois de plus les erreurs de la municipalité. Lorsque le Maire nous a réunis en février 2019 pour évoquer les discussions avec la CPAM en vue du maintien des permanences à Fontaine nous avons affirmé notre attachement à ce service public et notre soutien aux démarches qui seraient engagées dans ce sens. Le Maire nous a ensuite évoqué l'hypothèse de permanences au centre social Romain Rolland ce que nous avons également approuvé. Nous avons aussi insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des parlementaires. Tout cela pour apprendre au final, par un communiqué de presse et après que nous ayons une nouvelle fois demandé où en était le dossier, que le service était transféré à Sassenage.

Il est dommage que le Maire ne travaille pas davantage avec l'ensemble des élus du conseil. Nous aurions dû avoir une discussion sur les solutions proposées. Malheureusement il s'est enfermé dans une démarche personnelle et politique. On en voit le résultat : il est catastrophique. Dans son communiqué le Maire évoque la possible création d'une Maison France Services\* avec les communes de la rive gauche du Drac. Ce peut être une solution à condition que cela ne soit pas qu'un écran de fumée pour cacher les erreurs qui ont été commises. Ceci montre en tout cas que nous devons à l'avenir travailler de façon beaucoup plus collective. C'est notre volonté.

\*https://www.gouvernement.fr/2-000-maisonsfrance-service-d-ici-a-2022

Laurent Thoviste (PS), Vito Di Martino (PS), Salima Bouchalta (PS).

Contact: desambitionspourfontaine@gmail.com

Texte non parvenu dans les délais

Franck Sinisi, Monique Belmudes, Hadrien Prin.



# **Dratique** Encore plus d'infos sur ville-fontaine.fr et dans le Guide des Fontainois

#### À VOTRE SERVICE

· Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75 Le lundi 9h-12h/13h30-18h Du mardi au vendredi de 9h-12h/13h30-17h

Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

· Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30 04 765 38600 (demandes d'intervention); Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h vendredi: 8h-12h/13h30-16h30

· Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03 Lundi, mercredi, ieudi: 9h-12h/13h30-17h Mardi: 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi: 9h-14h30

Centres sociaux

Romain Rolland: 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09 George Sand: 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

· Les marchés (le matin)

Marcel Cachin: mardi, jeudi, samedi et dimanche Place Louis Maisonnat : mercredi et vendredi · La Poste: 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34 • Trésor public : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

#### SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération: 3237

Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46 Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations

• Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40 Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

· Centre médico-psychologique enfants et adolescents 6 rue George-Sand - 04 56 58 82 50

#### **PERSONNES ÂGÉES**

Résidences

La Roseraie: 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44 La Cerisaie: 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

Ehpad L'Églantine

15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

#### **VIVRE ENSEMBLE**

• Service prévention et médiation

Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue Aristide Briand - 04 76 27 58 71

Médiation citovenne

• Aide et information aux victimes

Avocat

• Conciliateur de justice.

Renseignement et rendez-vous: 04 76 27 58 71

· Service égalité, citoyenneté

32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

#### PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50 lundi et mercredi: 9h-12h/13h30-17h mardi: 9h-12h/13h30-19h

jeudi: 9h-12h/13h30-18h30 vendredi: 9h-14h30

• Espace d'accueil et d'information

• Relais assistants maternels (RAM)

Ludothèque

• Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices

• Accueils collectifs réguliers municipaux

Léa Blain: 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15 Bleu-Cerise: 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54 • Crèche halte-garderie parentale Mosaïque

55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45

· Accueils occasionnels municipaux

George Sand: 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45 Romain Rolland: 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78 Les Cabris: 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

#### **EMPLOI**

• Pôle emploi : 26 rue de la Liberté - 3949

• Maison intercommunale pour l'emploi rive gauche du Drac: 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• Mission locale Isère Drac Vercors : 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

#### **COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI**

• Renseignements: 0 800 50 00 27

• Déchets ménagers (poubelle grise) : habitat collectif mardi et vendredi. Habitat individuel mardi ou vendredi.

• Déchets recyclables (poubelle verte) : habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

• Verre : containers spéciaux



• Déchèterie : 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22 ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

#### **URGENCES**

• SAMU: 15

• SOS Médecins: 04 38 70 17 01

• Centre anti-poison (Lyon): 04 72 11 69 11

• Pompiers: 18 • Police secours: 17

 Police nationale (bureau de Fontaine) 04 56 45 96 30; du lundi au jeudi: 10h-18h;

vendredi: 10h-17h25

• Police municipale : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

• Urgence gaz: 0 810 43 30 38 • Urgence électricité: 09 726 750 38

• Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi): 0 800 500 048

Nuit et week-end: 04 76 98 24 27

• Problèmes sur le réseau d'égouts public

En journée: réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17 Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés :

04 76 98 24 27



# **Préinscriptions** pour la rentrée 2020

Votre enfant est né(e) en 2017 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2020 auprès de l'espace famille (7 place des Écrins) ou en ligne : espace-citoyens.net/fontaine. Pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- · numéro d'allocataire Caf
- si besoin, du jugement de divorce ou de garde des enfants

Pour les enfants nés entre janvier et juin 2018 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2020 ? La préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école. Les inscriptions se feront du 3 février au 31 mars aux horaires d'ouverture de l'espace famille.

Espace famille: 04 57 38 50 10



#### LOISIRS/CULTURE

• Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62

• Médiathèque Paul Éluard

31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35

• Espace multimédia

31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30

• Ludothèque Espace 3 POM

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

La Source

38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76

Conservatoire de musique (CRC)

38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80

• Le VOG

Centre municipal d'art contemporain 10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64

MJC Nelson Mandela

30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

#### **ESPACE FAMILLE**

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10

#### **JEUNESSE**

Service jeunesse

5/7 place des Écrins - 04 76 85 91 17

#### · Point information jeunesse (Pij)

48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91 Horaires du Pij : pendant l'année scolaire

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30

- Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30 Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

#### **ACCUEILS DE LOISIRS**

Elsa Triolet: 3-5 ans et 6-8 ans Lieu d'inscription : service enfance 32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

Romain Rolland: 8-11 ans Lieu d'inscription:

Centre social Romain Rolland 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09

3 POM': 3-5 ans

Lieu d'inscription : Espace petite enfance 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50 Saint-Nizier: 4-11 ans (vacances d'été);

7-11 ans (vacances d'hiver) Lieu d'inscription : service enfance

04 76 28 75 03

#### **CARNET**

#### → NAISSANCES

Décembre

Ava Bensellam Hajar Laghzaoui

#### Janvier

Amelia Murataj Syrine Laville-Hollard

#### **→** MARIAGES

#### Décembre

Aknur Altybayeva et Emmanuel Arnaoudov

Monia Laraba et Tristan Morales



# Le nouveau guide des Fontainois

Distribué récemment dans les boîtes aux lettres, l'édition 2020 de ce guide pratique pour les habitants est également disponible dans les structures et établissements publics de la Ville. Un condensé d'informations pratiques de la vie fontainoise classé par thématiques (Fontaine à votre image, ville à vivre, ville active, ville pour tous, ville animée...) afin de trouver rapidement un numéro de téléphone, une adresse, un organisme ou une association locale...



### **Travaux** sur l'A480

La bretelle d'entrée vers Sisteron du diffuseur du pont du Vercors (n°2) sera fermée 24h/24 jusqu'au lundi 18 mai 2020. Un itinéraire de déviation est

Toutes les informations sur les travaux sur le site : www.a480rondeau.fr

# L'agenda

#### Jusqu'au 21 février

#### **Exposition** « Fureur de live »

Valérie Gilles & Chris Guillaudin MJC Nelson Mandela

#### Mardi 4 février

#### Permanence de la greffière du Tribunal

Service prévention et médiation de 9h à 12h Sur RDV au 04 76 27 58 71

#### Mercredi 5 février

#### Sois toi et t'es belle!

Spectacle (En compagnie de soi), dès 5 ans Thème: l'égalité femmes/hommes Salle Edmond Vigne à 14h Gratuit sur réservation (04 76 28 76 28)

#### Après-midi familles Ateliers créatifs ou de cuisine

Centre social Romain Rolland à 14h30 Centre social George Sand à 15h15 Sur inscription

Tarifs: 0,50 €/pers. ou 1,20 €/3 pers.

#### Parlons bouquins (jeunes)

Club de lecture (11-14 ans) Médiathèque Paul Éluard à 17h

#### Parlons bouquins (ados)

Livres et multimédia (dès 14 ans) Médiathèque Paul Éluard à 18h

#### Du 6 février au 18 avril

#### **Exposition « Passeurs »**

Marie-Anita Gaube Le VOG

#### Jeudi 6 février

#### Pause café numérique

À la découverte des tablettes Centre social Romain Rolland à 8h45

#### Thé dansant

Salle Émile Bert à 14h

### Permanence du Droit au logement

MJC Nelson Mandela de 18h à 20h

#### Vernissage de l'exposition « Passeurs »

Marie-Anita Gaube Le VOG à 18h30

#### Trans Kabar + Tigadrine

Rock maloya/Rock touareg La Source - Ampli à 20h30 *Tarifs* : 9 € à 14 €

#### Vendredi 7 février

#### Atelier d'écriture

« Aux couleurs du Carnaval » Avec l'association Amis-Mots Médiathèque Paul Éluard à 18h30

#### Les Muses orphelines

Avec la compagnie Vous ici La Guinguette à 20h30 Tarif: 10 €



#### Loto

Avec l'association Béryl et les autres Buvette, petite restauration Salle Edmond Vigne à 18h30

#### **Hot 8 Brass Band**

Fanfare blues jazz La Source - Grande salle à 20h30 *Tarifs* : 9 € à 14 €

#### Elle(s)

Avec la compagnie Colimaçons (Spirale) La Guinguette à 20h30 Tarif: 10 €

#### Dimanche 9 février

#### Stage bien-être

Qi gong avec Yael Ettinger MJC Nelson Mandela de 10h à 13h Tarif: 28 € (sur inscription)

#### Thé dansant

Avec l'Ensemble d'accordéons de Fontaine Salle Émile Bert à 15h Tarifs: 8 € (gratuit moins de 12 ans)

Avec la compagnie Colimaçons (Spirale) La Guinguette à 17h30 Tarif: 10 €

#### Lundi 10 février

#### Repas tartiflette

Avec Loisirs et solidarité des retraités Centre social George Sand Tarif: 15 € Sur inscription

#### Mercredi 12 février

#### Permanence avocat

Centre social Romain Rolland de 9h à 11h Sur RDV au 04 76 27 58 71

#### Mercredi 12 février

#### Ateliers de confection

Dans le cadre du Carnaval Réalisation de nœuds, de masques de clown, de coloriage 3D

Centre social Romain Rolland de 14h à 16h30

#### Chacun fait son Carnaval!

Dans le cadre du Carnaval, en lien avec l'exposition de Marie-Anita Gaube Réalisation de masques, atelier d'arts plastiques Le VOG à 16h

#### Jeudi 13 février

#### Thé dansant

Salle Émile Bert à 14h

#### Conférence d'histoire de l'art

Artistes au féminin Le VOG à 19h

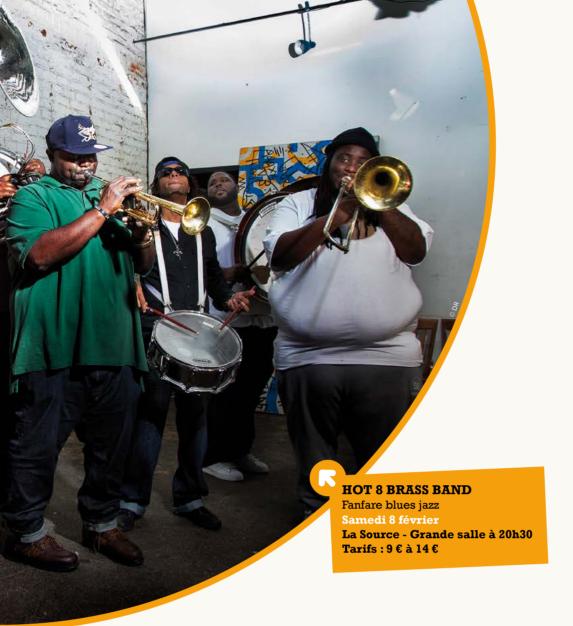
#### Malinga

Musique du monde La Source - Auditorium à 19h30 Tarifs : 5 € à 12 €

#### Vendredi 14 février

#### Atelier sophrologie

Animé par une psychologue Centre social George Sand de 9h à 10h30 Gratuit sur inscription



#### Vendredi 14 février

#### Jack Pot'O

Scène amateur (thème : Chic et romantique) La Source - Ampli à 20h Gratuit (places à retirer à La Source)

#### Soirée jeux (adultes)

Avec la ludothèque Espace 3 POM' à 20h

#### Samedi 15 février

#### Stage danse contemporaine

Avec la compagnie Marbelle MJC Nelson Mandela de 10h à 12h Tarif : 18 € (sur inscription)

#### Sortie salon Experimenta

Avec les centres sociaux Dans le cadre de la Biennale arts et sciences De 13h30 à 17h (Grenoble) Gratuit, sur inscription

#### Cours de capoeira (enfants/adultes)

Avec l'association Alpaca Centre social Romain Rolland à 16h Goûter + repas partagés Gratuit

#### Méga loto

Avec Font'Anim' Nombreux lots, buvette, restauration rapide Salle Edmond Vigne à 18h30 Tarifs:  $3 \in (1 \text{ carton})$ ,  $10 \in (4)$ ,  $15 \in (7)$ ,  $20 \in (10)$ 

#### Dimanche 16 février

#### Thé dansant

Avec le club thé dansant Orchestre Christophe Andrieux Salle Edmond Vigne à 14h Tarif : 10 €

#### Mardi 18 février

#### Parlons bouquins (adultes)

Partage de coups de cœur Médiathèaue Paul Éluard à 17h30

#### Langues de Babylab - Variations 3

Spectacle dès 12 mois La Source - Auditorium à 18h Tarifs : 5 € à 12 €

#### Mercredi 19 février

#### Langues de Babylab - Variations 3

Spectacle dès 12 mois La Source - Auditorium à 10h30 Tarifs : 5 € à 12 €

#### Ateliers de confection

Dans le cadre du Carnaval Réalisation de nœuds, de masques de clown, de coloriage 3D Salle Marguerite Tavel de 14h à 16h30

#### Rencontre-débat

Élections municipales

MJC Nelson Mandela à 18h30

#### **Teudi 20 février**

#### Thé dansant

Salle Émile Bert à 14h

# Permanence du Droit au logement Fontaine

MJC Nelson Mandela de 18h à 20h

#### Féfé & Leeroy: 365 tour + L'Apprenti

Hip-hor

La Source - Grande salle à 20h30

*Tarifs* : 15 € à 23 €

#### Vendredi 21 février

#### Atelier numérique

La Numothèque, mode d'emploi... Médiathèque Paul Éluard à 18h

#### Découvertes du TA

Tremplin musical La Source - Ampli à 20h Gratuit (places à retirer à La Source)

#### Dimanche 23 février

#### Repas dansant

Avec l'ATEU Salle Edmond Vigne à 12h

#### Lundi 24 février

#### Conseil municipal

Hôtel de ville à 19h

#### Mardi 25 février

#### Carnaval

14h30 : découverte des jeux de cirque, coloriage, maquillage... (espace 3 POM') 17h30 : rassemblement (Hôtel de ville)

18h : départ du défilé

19h30 : mise à feu et final en musique (terrain

de sport du collège Jules Vallès)

Sur place (à l'arrivée) : soupes chaudes et

ouvette

#### Mercredi 26 février

#### Contes à croquer

Dès 4 ans

Médiathèque Paul Éluard à 10h30

#### Après-midi jeux + crêpes

Centre social Romain Rolland à 14h Sur inscription

*Tarifs* : 0,50 €/pers. ou 1,20 €/3 pers.

#### Vendredi 28 février

#### Soirée festive

Centre social Romain Rolland à 18h30 Sur inscription (dès le 10 février) Tarifs : 1 € (enfant) et 3 € (adulte)

#### Mardi 3 mars

# Permanence de la greffière du Tribunal

Service prévention et médiation de 9h à 12h Sur RDV au 04 76 27 58 71

